

Être autiste et apprendre au collège

Ce reportage montre que l'autisme sévère d'un adolescent ne lui interdit pas d'être scolarisé au collège avec accompagnement (AVSi). Cependant cette scolarisation serait impensable sans le travail de préparation en amont des séances par des parents, qui sont aussi enseignants et qui permettent à cet élève « pas comme les autres » de suivre les cours à sa façon. Nous suivons Charles en mathématiques, histoire-géographie et en EPS.

Être autiste et apprendre au collège



INS HEA - Institut national supérieur de formation et de recherche
pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés
58/60, avenue des Landes - 92 150 Suresnes
Tél.: 01 41 44 31 00 - Fax: 01 45 06 39 93 - www.inshea.fr